

Texte à trous

niveau intermédiaire

Article 89 de la Constitution française en vigueur

L'initiative de la _____ de la Constitution appartient concurremment au _____ sur proposition du Premier ministre et aux membres du _____ .

Le projet ou la proposition de révision doit être examiné dans les conditions de délai fixées au troisième alinéa de l'article 42 et voté par les deux assemblées en termes _____. La révision est définitive après avoir été approuvée par _____ .

Toutefois, le _____ de révision n'est pas présenté au _____ lorsque le Président de la République décide de le soumettre au Parlement convoqué en _____ ; dans ce cas, le projet de révision n'est approuvé que s'il réunit la _____ des trois cinquièmes des suffrages exprimés. Le bureau du Congrès est celui de l'Assemblée nationale.

Aucune procédure de révision ne peut être engagée ou poursuivie lorsqu'il est porté atteinte à l'intégrité du _____ .

La forme républicaine du _____ ne peut faire l'objet d'une révision.